

# GUIDE DE PROPOSITIONS

## Segment 1 – Accueil des élèves

### **Doctrines sanitaires ANS**

*Parents non autorisés dans l'établissement.*

*Consigne donnée de la prise de température par les familles à domicile et si au-delà de 37,8. Pas de mise à l'école.*

### **Points de vigilance**

Proscrire l'accès aux locaux à toutes personnes externes à l'école (parents, assistantes maternelles, accompagnants...). Privilégier l'accompagnement de l'élève jusqu'à sa classe par un personnel enseignant ou non enseignant de l'école.

Assurer un accès direct en classe (après lavage des mains) sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective.

Informier régulièrement les familles de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, mail, site internet...) : nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire...

Maintenir une distance d'au moins 1 mètre dans la file d'entrée et en croisement de flux piéton par tous moyens possibles (panneaux, marquage au sol, rubalise...)

Identifier et dissocier les flux (entrée et sortie) dans le cas où la configuration des locaux le permet

Définir les entrées à l'école. Privilégier l'entrée par plusieurs accès pour diviser le volume du flux.

Distinguer, dans la mesure du possible, les portes d'entrée/des portes de sortie afin d'éviter les croisements. Si la configuration de l'établissement ne le permet pas, il doit être défini un sens prioritaire de passage pour assurer la distanciation sociale.

Assurer une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages...).

Maintenir les portes d'entrées (porte, portail et/ou tourniquet) ouvertes (pour autant que les mesures de sécurité le permettent) pour limiter les points de contact.

Accueillir les élèves par petits groupes en fonction de la capacité en point d'eau pour permettre de se laver les mains avant de rejoindre la salle de classe.

Privilégier une arrivée échelonnée, par zone de bâtiment (étage/ Aile), compatible avec les contraintes des transports scolaires et en lien étroit avec les collectivités

Organiser le lavage des mains à l'arrivée, avant de rentrer en classe, et le soir avant de rentrer chez soi. Le lavage des mains peut se matérialiser par des activités (chanson, création graphique, vidéo explicative)

## Segment 2 – Aménagement Classe

### **Doctrines sanitaires ANS**

*Port du masque pour les enseignants*

### **Points de vigilance**

Groupe de 15 élèves maximum

Principe à respecter : Définir les modalités d'occupation de la salle de classe en fonction du nombre d'élèves et aménager celle-ci en veillant à assurer le respect de la distanciation sociale de 1m de part et d'autre des élèves et entre chaque élève

- \* Neutraliser le mobilier et matériel non nécessaire (le mobilier non utilisé peut être matérialisé par une signalétique ou balisage)
- \* Disposer les tables à proximité des portes et fenêtres de la salle de façon à respecter les distanciations sociales
- \* Supprimer les croisements par la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe
- \* Neutraliser les accès aux armoires d'activités et bibliothèques communes (fermées à clés ou à défaut rubalise)

Protection des enseignants et personnels non enseignants :

- \* Limiter les déplacements des enseignants/personnels non enseignants et des élèves dans la salle
- \* Port du masque pour les enseignants et personnels non enseignants lorsque les distanciations sociales ne peuvent être respectées
- \* Laisser une distance d'au minimum 1mètre entre le 1er rang d'élèves et la zone de l'enseignant (par exemple : délimitation au sol)

Aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée

## Segment 3 – Gestion Circulation

### **Doctrines sanitaires ANS**

#### **Points de vigilance**

Définir un sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation.

Privilégier le sens unique de circulation.

A défaut, définir un sens de circulation prioritaire. Limiter les croisements en définissant des zones d'attente adaptées au respect de la distanciation sociale.

Prévoir une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages...).

Les portes pouvant l'être seront maintenues bloquées en position ouverte pour éviter les points de contact avec la poignée.

Ce principe ne doit pas faire obstacle aux règles d'incendie (ex porte coupe-feu).

Les portes des classes seront maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves.

Privilégier l'entrée en classe par plusieurs accès pour réduire les flux en fonction de la configuration des locaux.

Assurer la distanciation sociale d'1 mètre dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires...).

Décaler les horaires de pause pour limiter le nombre d'élèves dans les couloirs et donc le croisement.

Proscrire la circulation dans les locaux à toutes personnes externes à l'école (parents, assistantes maternelles, accompagnants...).

Lister les intervenants extérieurs devant circuler dans l'école et leur fournir les consignes spécifiques

## Segment 4 – Activités sportives et culturelles

### **Doctrines sanitaires ANS**

#### **Points de vigilance**

En cas de recours à des installations externes à l'établissement dont le fonctionnement est autorisé, elles devront répondre aux prescriptions du présent guide

**\* ACTIVITES SPORTIVES :**

Demander aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant et les élèves.

Proscrire les jeux de ballons et jeux de contacts / sports collectifs

Proscrire l'utilisation de matériel sportif (tapis...) pouvant être manipulés par tous (ou limiter uniquement par l'adulte).

Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation sociale

**\* ACTIVITES CULTURELLES/ MANUELLES :**

Proscrire l'utilisation de matières préhensibles.

Privilégier l'utilisation du matériel individuel jetable (pot de peinture...).

Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif.

Adapter le fonctionnement des bibliothèques collectives en proscrivant la manipulation des livres par les élèves.

Privilégier les lectures par l'enseignant pour limiter les manipulations des livres en dotation collective par les enfants.

Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels...)

Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher des surfaces communes et ne passent pas entre les mains. Par exemple : "petit bac", jeu de mime, devinettes, etc...

## Segment 5 – Récréation

### **Doctrines sanitaires ANS**

*Limiter les brassages d'élèves*

*Limiter les périmètres en cas de suspicion de cas COVID donc réflexion par niveau (bâti)*

*Les classes ne doivent pas se croiser.*

### **Points de vigilance**

Eviter les croisements de classes et d'élèves :

\* Alternier les temps de récréation entre les classes

\* Adapter et réduire les temps de récréation en fonction de l'effectif présent

\* Organiser les plannings de récréation et définir les modalités de signalement des débuts et de fins de récréation

Faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distanciation sociale de 1 m entre chacun des élèves  
Organiser les départs et retours en classe par groupe adapté pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation sociale

Adapter la surveillance des temps de récréation à l'effectif présent

Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité dans les jeux extérieurs, d'interdire les jeux de contact, de ballon à main et tous ceux qui impliquent de se passer des objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées

Proposer des jeux et activités qui permettent le respect des gestes barrières et la distanciation sociale (privilégier des activités non dirigées et limitant l'interaction entre les élèves)

Neutraliser l'utilisation des jeux et installations d'extérieurs avec point de contact (balisage physique, rubalise, ...)

Proscrire la mise à disposition et l'utilisation de jouets collectifs

En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation sociale, organiser les récréations en intérieur en favorisant un autre espace que celui de la classe (ex : salle de motricité)

Dans ce cas, ventiler l'espace dédié préalablement, maintenir portes et fenêtres ouvertes durant la période de récréation et poursuivre la ventilation en fin de récréation.

**EXERCICE DE DEBUT ET FIN DE RECREATION : SE LAVER LES MAINS SELON PROCEDURE AFFICHEE – Rotation à organiser en fonction de la configuration des toilettes. CF. Fiche Segment Dimensionnement et Aménagement des sanitaires**

